

ANTIDOTE hebdo

Le flash infos de la CGT Finances Publiques 44

N° 62 / 25 mai 2010



TRAVAILLER PLUS NUIT GRAVEMENT AUX RETRAITES

Le 17 mai, les salariés du groupe pharmaceutique Sanofi-Aventis manifestaient à Paris devant la salle où se tenait l'assemblée générale des actionnaires.

Ils dénonçaient les suppressions d'emplois dans les branches recherche/développement, chimie et visite médicale.

Le rapport avec le dossier des retraites ?

1 - La liquidation programmée de 3000 nouveaux emplois va accroître le chômage d'autant. Ce sont 3000 cotisants de moins pour la protection sociale en général, les caisses de retraite en particulier.

2 - Ce n'est pas parce qu'il serait dans le rouge que le groupe licencie. Non, c'est pour faire encore plus de fric.

Sanofi-Aventis, poids lourd du CAC 40, a réalisé en 2009 un résultat net consolidé de 5,26 milliards d'euro pour un chiffre d'affaire de 29,3 milliards. On appréciera la marge bénéficiaire, constituée, rappelons-le au passage, sur le dos des malades et de l'assurance maladie. Constituée également sur le dos des salariés, fussent-ils chercheurs, chimistes ou ingénieurs, dont les rémunérations ne connaissent pas le même faste.

Comme quoi l'exploitation capitaliste ne se limite pas aux ouvriers des chantiers navals ou de la Biscuiterie Nantaise.

La pression sur les salaires, les « licenciements boursiers » pour garnir le portefeuille des actionnaires, c'est aussi moins de cotisations pour les retraites.

La question des retraites, c'est avant tout et d'abord une question de recettes et une question de partage des richesses, plus qu'une question de dépenses.

Les dépenses, elles évoluent sur un rythme qui ne s'est pas fondamentalement accéléré, qui est prévisible et normal au regard de l'évolution de la société.

Les recettes, par contre, se sont taries, sous l'action conjuguée du patronat et du gouvernement.

Une mesure emblématique du pouvoir actuel est à elle seule un concentré de cette action : l'exonération de cotisations sociales pour les heures supplémentaires (un des volets, avec le bouclier fiscal, de la loi TEPA)

Cette mesure est une mesure contre l'emploi. Utilisée majoritairement dans les entreprises de plus de 2000 salariés, et d'un coût de 2,7 milliards en 2009, elle a correspondu à 676 millions d'heures supplémentaires (c'est Le Figaro du 22/02/2010 qui le dit), soit, sur la base de 35 heures par semaine l'équivalent d'environ 370 000 emplois (mais ça, le Figaro ne le dit pas).

Cette mesure est une mesure contre les salaires et une trappe à bas salaires : c'est même sa raison d'être. Finies les augmentations générales, bienvenue à l'individualisation, par le jeu des primes et par...le choix individuel de « travailler plus pour gagner plus ».

Cette mesure, source de chômage et de bas salaires est par voie de conséquence une mesure contre les régimes de retraites : les 370 000 chômeurs qu'elle a mécaniquement produits privent les retraités d'aujourd'hui des cotisations correspondantes à 370 000 emplois. A mettre en parallèle avec la revalorisation ridicule des retraites du privé pour 2010 : 0,9% au 1er avril.

Emplois, salaires, retraites, tout se tient. Prétendre sauver les retraites en organisant le chômage et en pressurant les salaires est une imposture.

LE LOUP SORT DU BOIS

Recul de l'âge de départ, allongement de la durée de cotisation pour tous, et pour les fonctionnaires une probable hausse des retenues pour retraites sur les salaires : le gouvernement ne sera même pas allé au bout du simulacre de concertation qu'il avait initié. Cela ne nous étonne pas.

Le document d'orientation remis aux syndicats prévoit de « poursuivre la convergence entre les régimes de retraites du public et du privé ». Le journal patronal « Les Echos », dans son édition du 20 mai, estime que cette convergence se traduirait dans un premier temps par la suppression du départ anticipé après 15 ans de services pour les mères de 3 enfants, ainsi que des majorations de durée d'assurance des agents ayant travaillé à l'étranger ou outremer. Dans un premier temps...



LA RIGUEUR À LA PUISSANCE 27

Le site internet du journal « Les Echos » est décidément une mine d'informations. Sous le titre « La rigueur tous azimuts », voici la synthèse qu'il donne des mesures prises par les gouvernements européens à l'égard de leurs fonctionnaires :

Espagne : réduction de 5% en moyenne des salaires à compter de juin 2010. Gel des salaires et des retraites en 2011.

Portugal : gel des salaires jusqu'en 2013

Grèce : suppression des 13ème et 14ème mois de salaire et nouvelle baisse de 8% des primes (après une première baisse de 12% en mars). Suppression des 13ème et 14ème mois de retraite.

Irlande : baisse de 5 à 15% des salaires en 2009, nouvelle baisse en moyenne de 5% en 2010. Suppression des primes.

Hongrie : gel des salaires pendant 2 ans, suppression du 13ème mois (salaires et retraites).

Roumanie : baisse de 25% des salaires, réduction de 15% des retraites.

Lettonie : baisse de 20% des salaires et de 10% des retraites décidée en 2009.

Italie : le journal annonce que le gouvernement envisage à son tour le gel des salaires.

Partout cette attaque en règle s'accompagne de baisses d'effectifs et de remise en cause des retraites.

Le porte-parole du gouvernement, Luc CHATEL, s'est voulu rassurant : « Une baisse des salaires des fonctionnaires n'est absolument pas d'actualité dans notre pays » (Europe 1, 13 mai 2010).

Les promesses n'engagent que ceux qui y croient : le gel des dépenses publiques pour trois ans annoncé le 6 mai par François Fillon porte en germe un nouveau tour de vis sans précédent pour nos salaires et retraites.

La question qui se pose dès lors est la suivante : continuerons-nous à subir ou sommes-nous décidés à agir ? Et, si nous décidons d'agir, sommes-nous prêts à y mettre les moyens ?